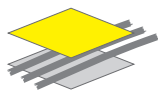


Bâtiment



CONSTRUCTEUR BOIS



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP



CONSTRUCTEUR BOIS

Le constructeur bois réalise des constructions en bois aussi diversifiées que des maisons à ossature bois, des hangars agricoles, des ateliers, des passerelles ou encore des bâtiments publics.

Métier

Les missions du **constructeur bois** sont variées et polyvalentes : conception en bureau d'études, réalisation et assemblage en atelier des ossatures (panneaux, poutres, planchers), levage sur le chantier des ouvrages bois et matériaux dérivés.

Ce métier est en constante évolution et progresse favorablement grâce au développement de l'utilisation du bois dans la construction.

Techniques et innovation

Pour les travaux de conception, le **constructeur bois** utilise des machines à commandes numériques. L'évolution des techniques de conception (assistée par ordinateur), de fabrication et de levage permet une construction plus rapide que d'autres modes de construction.

Bâtiment

et développement durable

Les exigences du Grenelle Environnement concernent l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air), l'utilisation de matériaux peu consommateurs d'énergie de fabrication et la diminution des nuisances environnementales (traitement des déchets et recyclage des matériaux).

La construction de maisons ou bâtiments en bois progresse car ses atouts sont considérables au regard des exigences liées au développement durable. Sa conception et les matériaux utilisés sont respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, le bois, naturellement « High Tech » et véritable pompe à CO₂, est un allié de choix dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Secteur d'activité

Le métier de constructeur bois fait partie du secteur du gros œuvre.

Le **gros œuvre** désigne les travaux de structure d'une construction : fondations, murs porteurs, planchers et toiture. Il regroupe les métiers de charpentier bois, constructeur bois, constructeur en béton armé, couvreur, étancheur, maçon, menuisier installateur...

Les métiers du second œuvre interviennent ensuite pour achever, aménager et équiper l'ouvrage : carreleur-mosaïste, électricien, peintre-décorateur...

Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

CAP	Constructeur bois
------------	-------------------

Bac pro	Technicien constructeur bois
----------------	------------------------------

BTS	Systèmes constructifs bois et habitat
------------	---------------------------------------

Le CCCA-BTP est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

Ses missions : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

Pour en savoir plus :

➔ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

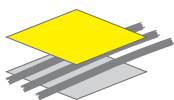
www.ccca-btp.fr

➔ Observatoire prospectif des métiers
et des qualifications

www.metiers-btp.fr

➔ Office national d'information
sur les enseignements et les professions

www.onisep.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

103 CFA du BTP à votre service

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14